

Revue des Dépenses Publiques Dans le Secteur de l'Éducation

Commanditaire : UNICEF/BANQUE MONDIALE

Résumé Analytique

1. Les différentes crises (de 1999 à 2011) ont eu des effets négatifs sur les ressources de l'Etat et ont dégradé de nombreux indicateurs d'éducation, dont le taux de scolarisation au primaire dans certaines régions et celui du secondaire dans toutes les régions.
2. Après une décennie de crise, la Côte d'Ivoire a renoué, depuis 2012, avec une forte croissance, qui favorise une hausse des recettes publiques et particulièrement des recettes intérieures donnant plus de capacité de financement de l'économie. Le taux de croissance économique moyen de 9% sur la période 2012-2014, a permis une réduction de la pauvreté de 4,7 points (46,3% en 2015) et des inégalités.
3. Ce rapport a pour objet de : (i) évaluer l'adéquation et la viabilité des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation ; (ii) évaluer l'efficacité, l'efficience et l'équité de ces dépenses, (iii) faire des recommandations pour une meilleure gestion des dépenses publiques pour l'éducation.
4. A partir de la revue documentaire, d'exploitation de données secondaires, d'analyse statistique et d'estimation économétrique, les résultats font montre d'une évolution positive des indicateurs d'éducation en Côte d'Ivoire, mais des efforts devront être faits pour accroître l'efficacité, l'efficience et l'équité.
5. Les efforts du Gouvernement en termes de part du PIB affectée à l'éducation se sont accrus; de 4,45% en 2008, elle est passée à 5,03% en 2014. La part des dépenses d'éducation reste élevée à un niveau de 20% dans les dépenses publiques. Les actions ont été amenées dans le cadre du PND 2012-2016, et spécifiquement dans le cadre du Plan d'Action (pour l'éducation) à Moyen Terme (PAMT) 2012-2014, afin d'améliorer les indicateurs d'éducation en Côte d'Ivoire.
6. Le nombre d'établissements dans le préscolaire public a augmenté de 86,86% entre 2010/2011 et 2014/2015 ; le nombre d'écoles et d'enseignants dans le primaire public ayant accru respectivement de 17,26% et de 15% sur la période. 55 nouveaux établissements ont été construits dans le secondaire général et technique avec un accroissement de 53,17% du nombre d'enseignants. Les universités publiques ont été rénovées et les Unités de Recherche et d'Enseignement de Daloa et Korhogo ont été érigées en Universités à la rentrée 2012/2013.
7. Conséquemment, il est observé une hausse des taux bruts de scolarisation (TBS) à presque tous les niveaux (Primaire, Secondaire Premier Cycle, Supérieur) entre 2008 et 2014, mais les niveaux sont bas comparativement à différents pays d'Afrique de capacité économique similaire. Le TBS est en baisse cependant dans le second cycle. Les taux d'achèvement et de réussite aux examens connaissent une bonne progression au cours des 3 dernières années et on note également une réduction des disparités entre filles et garçons au cours des 5 dernières années. La Côte d'Ivoire s'est mise ainsi sur le sentier d'atteinte de l'universalité de l'éducation de base.
8. La comparaison avec des pays comme le Cameroun fait ressortir une sous-efficacité relative de la Côte d'Ivoire dans l'allocation des ressources publiques d'éducation. Malgré l'évolution positive de la scolarisation dans l'éducation de base, un nombre élevé d'enfants est encore hors du système scolaire et les taux de redoublement restent importants. De façon plus dramatique, le taux d'alphabétisation des

adultes est en recul montrant ainsi une détérioration du capital humain global et la qualité du système éducatif est en dessous des comparateurs.

9. Quoiqu'on observe une plus grande insertion professionnelle des sortants des lycées et établissements d'enseignement supérieur, la part des déclassés et désajustés reste inquiétante. Il y a un besoin plus important de personnes ayant des qualifications spécifiques mais très peu d'inscrits dans les établissements de formation technique et/ou professionnelle et un niveau élevé de chômage chez les sortants de ces établissements. Il apparaît une inadéquation entre formation et structure de l'économie.

10. Les coûts unitaires publics sont plus élevés en Côte d'Ivoire comparativement à la moyenne des pays de la CEDEAO. De plus, les dépenses moyennes des ménages et la part supportée par ceux-ci dans le financement de l'éducation Primaire sont en hausse entre 2007 et 2013, contre une baisse au niveau du lycée.

11. Si les pauvres se différencient très peu des non-pauvres dans l'accès physique (matérialisé par la distance) à un établissement primaire, des disparités existent quant à l'accès aux niveaux secondaire et supérieur. Les enfants dans le groupe de pauvres fréquentent moins l'école que ceux du groupe des non-pauvres différemment du lieu de résidence.

12. Des disparités régionales sont observées dans la scolarisation, la rétention, l'encadrement, la disponibilité des infrastructures et dans l'achèvement. La parité filles/garçons est en bonne progression mais n'est pas encore totale que ce soit au niveau du primaire que du secondaire. De plus, les enfants à besoins spécifiques comme les handicapés sont plus ou moins exclus du système éducatif.

13. A l'image de certains pays émergents (Brésil, Inde, Chine, Malaisie) et afin d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques d'éducation, la Côte d'Ivoire devra:

- Investir davantage et développer des programmes visant à relever les défis en matière d'accès, de qualité et d'efficacité de l'enseignement;
- investir davantage dans l'alphabétisation des adultes et dans la formation de ceux qui sont sortis assez tôt du système scolaire ;
- investir davantage dans la rénovation ou la création et dans l'équipement moderne des établissements publics de formation technique et professionnelle et dans ceux de l'enseignement supérieur en synergie avec l'évolution de la structure de l'économie ;
- mettre l'éducation en synergie avec l'objectif de recherche de gains de productivité en impliquant davantage les entreprises dans la définition des curricula et dans la formation.

14. Pour plus d'efficience dans les dépenses publiques d'éducation, il faut aligner ces dépenses sur des résultats fixés et appliquer de façon rigoureuse les mécanismes de suivi et évaluation et de redevabilité.

15. En vue de la réduction de la dépendance du financement de l'éducation vis-à-vis de l'extérieur (à travers les appuis budgétaires), il faut identifier et mettre en œuvre des stratégies innovantes de mobilisation des ressources domestiques de façon générale et spécifiquement de financement public de l'éducation (taxes spécifiques, contribution du secteur privé, augmentation des frais dans le supérieur et baisse dans le primaire et le secondaire, lutte efficace contre les transferts illicites de fonds, recouvrement plus efficace de l'impôt foncier, etc.).

16. Pour améliorer l'équité dans l'allocation des dépenses publiques d'éducation, les autorités devront :

- sensibiliser davantage les parents sur l'importance de l'éducation et particulièrement celle de la jeune fille et offrir des transferts conditionnels aux familles les plus pauvres en vue de la scolarisation de leurs enfants ;
- veiller à une meilleure répartition des écoles, des universités et des enseignants, une dotation des écoles en facilités de base (latrines, électricité, eau, bibliothèques, etc.), à des prêts de manuels scolaires, à la distribution ciblée d'uniformes et de chaussures, à des aides financières aux familles pauvres, au renforcement et à la vulgarisation des cantines scolaires, ainsi qu'à des prêts universitaires et à des bourses.